



Rail- et Bike-Checks



Au travers des **Rail-Checks**, l'Etat du Valais et la commune de domicile participent aux frais de déplacements en transports publics, des apprentis et des étudiants en formation dans les écoles du secondaire II général.

Le **Bike-Check** est un projet soutenu par l'Etat du Valais et la Ville de Sierre, entre autres. Ce produit, complémentaire au Rail-Check, vise les étudiants et apprentis qui sont domiciliés à moins de 2.5 km de leur lieu de formation. Le Bike-Check peut être assimilé

à un bon d'achat et/ou de réparation en lien avec la mobilité douce (vélo, vélo électrique, casque, pièces détachées, accessoires, réparation ou service).